Les écolos-dingos ont gagné : contrôle technique obligatoire pour les deux-roues !

écrit par Christine Tasin | 1 novembre 2022

Manifestation de motards à Paris contre les parkings payants pour les motos, le 3 septembre 2022
afp.com/Jean-Christophe Verhaegen

Manifestation de motards à Paris contre les parkings payants pour les motos, le 3 septembre 2022
afp.com/Jean-Christophe Verhaegen

30 ans après l'instauration du contrôle technique pour les voitures, pompe à fric et à soumission de l'automobiliste, le Conseil d'Etat vient de donner raison aux écolos, il y aura donc bien un contrôle technique pour scooters et motos.On ne sait pas si ce sera dès les 50 cm3 ou les 125 mais c'est parti...

Il fallait s'y attendre, tant l'UE exigeait la chose et tant le lobby écolo est devenu puissant…

Les propriétaires de centres se frottent les mains, c'est un parc de 4 millions de deux roues qui va tomber dans leur escarcelle…

Nous savons vous et moi que les vraies deux roues problématiques, comme pour les voitures ne passeront pas le contrôle technique, ceux qui roulent défoncés, sans permis, voire dans des voitures volées se moquent du tiers comme du quart de respecter la loi.

L'automobiliste normal, comme vous et moi, qui ne touche pas une bille en mécanique, amène sa voiture régulièrement chez

le garagiste pour une petite vérification des éléments essentiels (et notamment les freins) en même temps que pour la vidange ou au moment de faire de la route pour les vacances. Je ne crois pas que le contrôle technique ait jamais été utile à quoi que ce soit sauf à renflouer les grandes chaînes de contrôle technique agréées et, surtout, à habituer le Français moyen à avoir peur, à vivre avec la peur de rendre compte. Cela participe à la soumission-infantilisation des Français, et ça marche, comme nous l'avons bien vu lors de la crise Covid.

Gageons que nous allons avoir nombre de défilés-protestations de motards (toujours spectaculaire et beau, les manifs des derniers cavaliers libres des temps modernes, unis par leur passion). On a souvent rêvé de voir les motards épouser nos causes, en se disant qu'ils seraient déterminants, mais ils ne sont engagés, en meute, que dans leur amour de la moto et des motards. C'est sans doute pour cela que le gouvernement les redoute et est dans ses petits souliers après la décision du Conseil d'Etat. Le dit gouvernement qui, sous les injonctions de l'UE avait publié en août 2021 un décret instituant le contrôle technique pour les deux-roues puis faisant du rétro-pédalage jusqu'à ce que les écolos-européistes gagnent au Coneil d'Etat.

Je verrais bien, d'ailleurs, dans cette affaire, une manifestation supplémentaire du « en même temps » cher à Macron, négociant avec le Conseil d'Etat une obligation qu'il a fait semblant de refuser avant… Du Macron tout craché. Mais ils sont très forts. Que voulez-vous, mon pauvre monsieur, le Conseil d'Etat le veut, on n'a pas le choix… Ben voyons !